



Déclaration conjointe de modification d'un pacte civil de solidarité (Pacs)

(Article 515-3, alinéa 6 du code civil)

Vous avez conclu un pacte civil de solidarité et vous souhaitez modifier ou ajouter des dispositions à ce Pacs.

Pour modifier votre Pacs, vous devez :

- **Compléter ce formulaire** de déclaration conjointe de modification de Pacs,
- **Fournir une convention modificative de Pacs**, qui peut-être :
 - Soit la convention modificative type de Pacs (faisant l'objet du Cerfa n°15791*01) complétée et signée par les deux partenaires,
 - Soit une convention modificative spécifique rédigée et signée par les partenaires (sous réserve que la convention modificative soit datée, rédigée en français, signée par les deux partenaires et fasse mention du numéro et de la date d'enregistrement de la convention initiale de Pacs).
- **Transmettre ces formulaires à l'officier de l'état civil, à l'agent diplomatique ou consulaire ou au notaire compétent** (voir le paragraphe suivant concernant le lieu d'enregistrement de la convention modificative) :
 - En se présentant, soit ensemble soit l'un seul des partenaires, devant l'officier de l'état civil, l'agent diplomatique ou consulaire ou le notaire compétent muni(s) des pièces d'identité en cours de validité des deux partenaires ou de leurs photocopies,
 - Ou en adressant ces formulaires par lettre recommandée avec accusé de réception à l'officier de l'état civil, à l'agent diplomatique ou consulaire ou au notaire compétent accompagnés des photocopies des pièces d'identité en cours de validité des deux partenaires.

Le lieu d'enregistrement de la convention modificative (lieu où les partenaires doivent se présenter ou lieu où ils doivent adresser par correspondance leur convention modificative) **dépend de la date et du lieu initiaux de conclusion du Pacs** :

- **Pour les Pacs enregistrés par un tribunal d'instance avant le 1^{er} novembre 2017** : la convention modificative doit être enregistrée par l'officier de l'état civil de la mairie sur le territoire de laquelle est situé le tribunal d'instance ayant enregistré le Pacs initial.
- **Pour les Pacs enregistrés en mairie après le 1^{er} novembre 2017** : la convention modificative doit être enregistrée par l'officier de l'état civil de la mairie où a été enregistré le Pacs initial.
- **Pour les Pacs enregistrés par un agent diplomatique ou consulaire** (quelle que soit la date d'enregistrement) : la convention modificative doit être enregistrée par l'agent diplomatique ou consulaire ayant enregistré la convention initiale de Pacs.
- **Pour les Pacs enregistrés par un notaire** (quelle que soit la date d'enregistrement) : la convention modificative doit être enregistrée par le notaire ayant enregistré la convention initiale de Pacs.

Nous vous invitons à lire attentivement la notice explicative relative à la déclaration, la modification et la dissolution d'un Pacs avant de remplir ce formulaire (Cerfa n°52176*02)

Veuillez cocher les cases correspondant à votre situation, renseigner les rubriques qui s'y rapportent, joindre les pièces justificatives nécessaires (listées dans le formulaire), dater et signer conjointement cette déclaration.

L'identité des partenaires

Le premier partenaire

Identité du premier partenaire :

Madame Monsieur

Votre nom (de famille) : _____

Votre/vos prénom(s) : _____

Votre date de naissance (au format JJ MM AAAA) : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre lieu de naissance (commune, département, pays) : _____

Votre/vos nationalité(s) : _____

Etes-vous placé(e) sous la protection juridique et administrative de l'Ofpra (réfugié, apatride, bénéficiaire de la protection subsidiaire) ? Oui Non

Faites-vous l'objet d'une mesure de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future) ? Oui Non

Votre adresse électronique : _____@_____

Votre numéro de téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Depuis la date d'enregistrement de votre Pacs, avez-vous effectué une modification de votre état civil ?

Oui Non

Si oui, merci de compléter les informations suivantes si elles ont fait l'objet d'une modification :

- Nom de famille attribué antérieurement : _____
- Prénom(s) attribué(s) antérieurement : _____
- Sexe attribué antérieurement : _____
- Date de naissance attribuée antérieurement : _____
- Lieu de naissance attribué antérieurement : _____

Merci également de compléter les informations suivantes sur votre filiation :

Nom (de famille) du père : _____

Prénom(s) du père : _____

Date de naissance du père (au format JJ MM AAAA) : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Lieu de naissance du père (commune, département, pays) : _____

Nom (de famille) de la mère : _____

Prénom(s) de la mère : _____

Date de naissance de la mère (au format JJ MM AAAA) : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Lieu de naissance de la mère (commune, département, pays) : _____

Le second partenaire

Identité du second partenaire :

Madame Monsieur

Votre nom (de famille) : _____

Votre/vos prénom(s) : _____

Votre date de naissance (au format JJ MM AAAA): |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Votre lieu de naissance (commune, département, pays) : _____

Votre/vos nationalité(s) : _____

Etes-vous placé(e) sous la protection juridique et administrative de l'Ofpra (réfugié, apatride, bénéficiaire de la protection subsidiaire) ? Oui Non

Faites-vous l'objet d'une mesure de protection juridique (sauvegarde de justice, curatelle, tutelle, habilitation familiale, mandat de protection future) ? Oui Non

Votre adresse électronique :

_____@_____

Votre numéro de téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Depuis la date d'enregistrement de votre Pacs, avez-vous effectué une modification de votre état civil ?

Oui Non

Si oui, merci de **compléter les informations suivantes** :

- Nom de famille attribué antérieurement : _____
- Prénom(s) attribué(s) antérieurement : _____
- Sexe attribué antérieurement : _____
- Date de naissance attribuée antérieurement : _____
- Lieu de naissance attribué antérieurement : _____

Merci également de **compléter les informations suivantes sur votre filiation** :

Nom (de famille) du père : _____

Prénom(s) du père : _____

Date de naissance du père (au format JJ MM AAAA): |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Lieu de naissance du père (commune, département, pays) : _____

Nom (de famille) de la mère : _____

Prénom(s) de la mère : _____

Date de naissance de la mère (au format JJ MM AAAA): |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Lieu de naissance de la mère (commune, département, pays) : _____

Votre pacte civil de solidarité

Votre pacte civil de solidarité a été enregistré le (au format JJ MM AAAA) : |_|_||_|_||_|_|_|_|_|

- Pour les Pacs enregistrés au greffe d'un tribunal d'instance avant le 1^{er} novembre 2017 : Votre Pacs a été enregistré au tribunal d'instance de (code postal et nom de la commune hébergeant le tribunal d'instance) _____

- Pour les Pacs enregistrés en mairie après le 1^{er} novembre 2017 : Votre Pacs a été enregistré en mairie de (code postal et nom de la commune) _____

- Pour les Pacs enregistrés en consulat : Votre Pacs a été enregistré au consulat de (nom de la ville et du pays hébergeant le consulat) _____

- Pour les Pacs enregistrés chez un notaire : Votre Pacs a été enregistré par le notaire (nom du notaire et ville de l'office notarial) _____

Numéro d'enregistrement de votre convention de Pacs : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
(Ce numéro figure sur votre convention initiale de Pacs)

Adresse de résidence commune des partenaires : _____

Code postal : _____ Lieu-dit (le cas échéant) : _____

Commune : _____

Pays : _____

Choix de la convention modificative de Pacs des partenaires

Afin de modifier leur Pacs, les partenaires doivent utiliser soit la convention modificative type de Pacs (qui fait l'objet du formulaire Cerfa n°15791*01 intitulé « Convention modificative type de Pacs »), soit une convention spécifique rédigée par leurs soins. Le choix des partenaires est le suivant :

- Nous choisissons d'utiliser la convention modificative type de Pacs et nous nous engageons à compléter le formulaire Cerfa n°15791*01 et à le transmettre à l'officier de l'état civil (ou l'agent consulaire ou diplomatique) chargé d'enregistrer notre demande de modification de Pacs.
- Nous choisissons d'utiliser une convention spécifique rédigée par nos soins, que nous présenterons devant l'officier de l'état civil (ou l'agent consulaire ou diplomatique) chargé d'enregistrer notre demande de modification de Pacs. Dans ce cas, nous n'avons pas à compléter la convention modificative type de Pacs présente dans le Cerfa n°15791*01.

